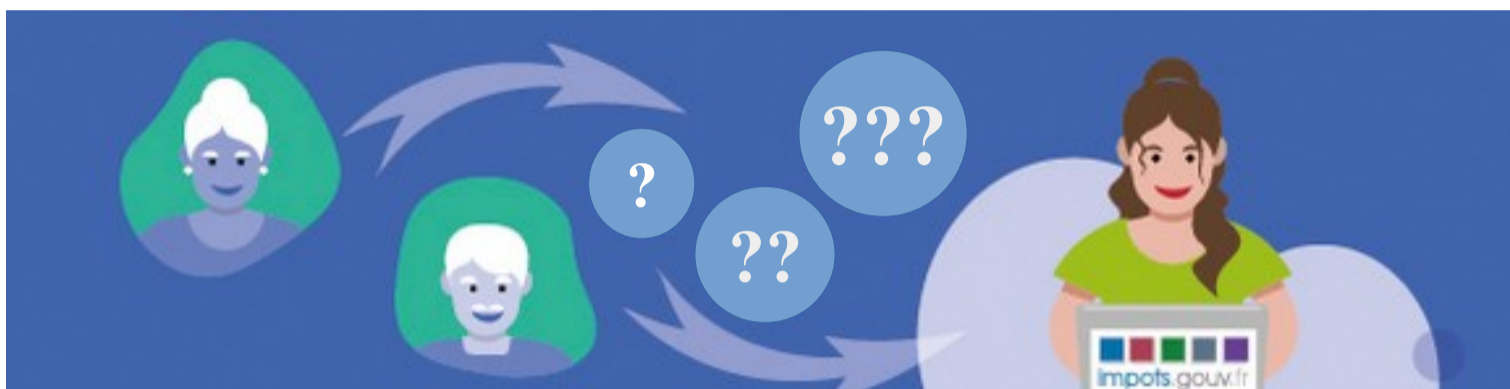




FINANCES PUBLIQUES

PERMANENCES FINANCES PUBLIQUES

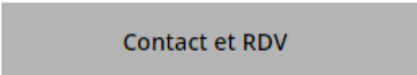


À compter de mars 2023

un agent des Finances publiques vous accueillera
sur rendez-vous le mardi de 14h15 à 17h15,

à la Communauté de Commune de Gémozac,
32 avenue de la Victoire.

La prise de rendez-vous s'effectue au minimum 48 heures à l'avance :

→ Sur le site « www.impots.gouv.fr », sans authentification, en cliquant sur le bouton :  (en haut à droite de l'écran d'accueil). Il suffit de répondre aux questions posées, de bien préciser « RDV dans un guichet » puis de sélectionner « permanence de Gémozac » ;

→ En appelant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (service gratuit + coût de l'appel).